

Erratum :

Société de gestion d'investissement I.G. Itée

Veillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la section 3.4.1.2. du bulletin du 20 avril 2007 (Vol. 4, n° 16). Le nom du conseiller aurait dû se lire Société de gestion d'investissement I.G. Itée au lieu de Service de gestion d'investissements I.G. Ltée.

L'erratum a été publié dans la section 3.5.4 du bulletin du 20 février 2009 (Vol. 6, n° 7).